Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 20/11/2025
ID : 049-214902462-20251118-25SE1811_13-DE

Délibération du Conseil municipal

Séance du 18 novembre 2025

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents	BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe
Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)	
	BEAUCLAIR Sophie à PAVILLON Jean-Paul CHOUTEAU Edith à BOYER Emilie
Absent(s) excusé(s)	
Absents	GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, SOURICE Corinne
Secrétaires de séance	REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 12 novembre 2025, article L.2121.12 CGCT
Liste des délibérations affichée et publiée le 19 novembre 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE1811-13 | Culture - Rive d'Arts – Exposition – Convention de partenariat avec le Photo-Club des Ponts-de-Cé

Monsieur Vincent GUIBERT, adjoint au maire délégué à la Vie associative, la Culture et la Citoyenneté, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1414-1 à L1414-16 (contrats de partenariats),

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération,

Considérant le projet d'exposition "Le Geste créateur",

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération,

Considérant la demande de subvention exceptionnelle adressée par le Photoclub,

Considérant l'avis de la Commission Ressources réunie en date du 10 novembre 2025

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20251118-25SE1811_13-DE

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve les termes de la convention de partenariat à intervenir entre la Ville des Ponts-de-Cé et le Photo-Club des Ponts-de-Cé proposée en annexe,**

- **Autorise le maire, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération,**

- **Approuve le versement d'une subvention de 1000€ à l'association le Photo Club.**

SK REGRAGUI ne prend pas part au vote.

VOTE			
En exercice	**32**	**POUR**	**28**
Présents	**27**	**CONTRE**	**0**
Pouvoirs	**2**	**ABSTENTION**	**0**
Pris part au vote	**28**	**TOTAL**	**28**

Délibération adoptée à l'unanimité

Le maire,
Jean-Paul PAVILLON

MAIRIE DES PONTS DE CÉ 49130 (M. et L.)